

(N^o 11.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jacques Emile Adolphe Portes, lieutenant au 6^e régiment de ligne.

(Voir le N^o 296 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Calvisson (France), le 6 mai 1801. Après avoir satisfait dans sa patrie aux lois sur le service militaire, il vint s'établir à Maestricht en 1829, où il habita jusqu'en 1830, sans que sa conduite, comme l'atteste un certificat des autorités de cette ville, ait donné lieu à aucune plainte à sa charge; à cette époque, il vint à Bruxelles, où il dit avoir pris part aux événements de septembre 1830. Un arrêté du Régent le nomma lieutenant le 8 avril 1831. Après avoir été confirmé dans ce grade pour la durée de la guerre, par arrêté royal du 24 juillet 1832, il fut nommé définitivement lieutenant d'infanterie le 6 février 1837.

Ses chefs et les autorités consultées le représentent comme méritant à tous égards la faveur qu'il sollicite.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 17 mars 1846, a pris sa demande en considération, à la majorité de quarante-deux suffrages contre onze.

J. VANSCHOOR, Rapporteur.